

# COMPTE-RENDU DE SEANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 03 NOVEMBRE 2021

Nombre de Conseillers en exercice : 10

L'an deux mille vingt et un et le douze avril à 18 heures 30, les membres du Conseil Municipal de la commune de Boudes, convoqués le 28 octobre 2021, se sont réunis à la salle communale, sous la présidence de Madame le Maire Aurélia NUÑEZ-ORTIN.

## ORDRE DU JOUR

1. Poursuite de l'élaboration d'un PLU
2. Demande de subvention par l'association des Amis de l'église de Saint-Loup
3. Financement de la chaudière école/salle de motricité

## QUESTIONS DIVERSES

1. Présentation des résultats de l'appel d'offre pour la restauration de l'église Saint Loup
2. Retour sur les réunions extérieures
3. Point chantiers
4. Prévisions budgétaires

Sans objet

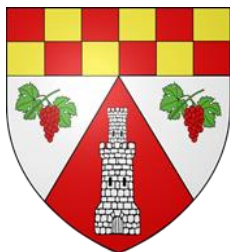
	Présent	Heure d'arrivée	Absent excusé	Procuration	Absent non excusé
Daniel AUDEBERT	✓				
Boris BOY	✓				
Daisy CHABAUD	✓				
Samuel GATINOIS	✓				
Jean LEVEZAC	✓				
Aurélia NUÑEZ-ORTIN	✓				
Valérie QUINET	✓				
Catherine SAUTEREAU			✓	Valérie QUINET	
Annie SAUVAT					✓
Sandra VALENTIN	✓				

Présents dans leurs fonctions de conseillers municipaux.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Président a ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil, Monsieur Jean LEVÉZAC est désigné pour remplir cette fonction.

Un point est rajouté à l'ordre du jour :



## COMPTE-RENDU DE SEANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 03 NOVEMBRE 2021

- Demande de subvention de l'Amicale de chasse de Boudes.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité de ses membres votants le rajout de ce point.

### **03-11-2021/46 – Poursuite de l'élaboration d'un PLU**

**VU** la délibération du conseil municipale de la commune de Boudes en date du 28 avril 2015 prescrivant l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Boudes ;

**VU** l'arrêté préfectoral en date du 6 décembre 2016 portant création de la communauté d'agglomération Agglo Pays d'Issoire et validant ses statuts, notamment la compétence « plan local d'urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale » ;

**VU** l'arrêté préfectoral n° 20210642 en date du 12 avril 2021 autorisant la modification des statuts de la communauté d'agglomération « Agglo Pays d'Issoire » au 12 avril 2021 ;

Considérant qu'il y a lieu de poursuivre la procédure prescrite par la commune afin d'assurer une gestion satisfaisante de l'urbanisme du territoire pour les années à venir ;

*Le conseil municipal décide à l'unanimité des membres votants d'autoriser la communauté d'agglomération Agglo Pays d'Issoire à poursuivre la procédure d'élaboration du PLU.*

### **03-11-2021/47 – Demande de subvention par l'association des amis de l'église et l'Amicale des Chasseurs**

L'association des Amis de l'église de Saint-Loup et l'Amicale des Chasseurs de Boudes sollicitent la commune pour une demande de subvention.

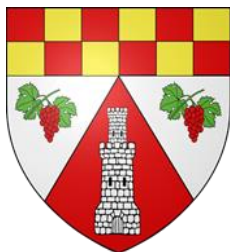
Madame le Maire propose d'accorder aux deux associations, une subvention d'un montant de 150 € chacune.

Madame le Maire propose également que les prochaines demandes de subvention des associations soient motivées par des éléments présentant les finances de l'association, les actions menées sur la commune, .... Un courrier sera adressé en ce sens aux quatre associations de Boudes début 2022.

*Après en avoir délibéré à l'unanimité de ses membres votants, le Conseil Municipal accepte les propositions de Madame le Maire susvisées.*

### **03-11-2021/48 – Financement de la chaudière école/salle de motricité**

Madame le Maire rappelle au Conseil municipal la nécessité de renouveler la chaudière de l'école de Boudes actuellement au fuel. Il est proposé de mettre en place un système de production conjoint avec la future salle de motricité.



## COMPTE-RENDU DE SEANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 03 NOVEMBRE 2021

Madame le Maire propose de sortir le coût de la chaudière des travaux de réhabilitation de la salle de motricité afin de recourir à des recherches de financements spécifiques *auprès du Conseil Régional et du Conseil Départemental*.

*Après en avoir délibéré à l'unanimité de ses membres votants, le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à procéder aux différentes demandes de subventions pour le financement de la chaudière de l'école/salle de motricité de Boudes auprès du Conseil Régional et du Conseil Départemental.*

### **QUESTIONS DIVERSES**

1. Présentation par Daisy CHABAUD de la visite du CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) du 28 septembre 2021 sur les aménagements, alliant le végétal et le minéral, pouvant être réalisés pour la mise en valeur du patrimoine architectural et naturel de la commune.
2. Présentation des résultats de l'appel d'offre pour la restauration de l'église Saint Loup dont l'ouverture des plis s'est tenue le 28 octobre 2021 en présence de l'Association des amis de l'Eglise de Saint-Loup et de Lionel ARNAULT, Vice-président en charge du patrimoine et de la culture. Le choix de l'architecte sera réalisé lors du prochain conseil municipal de décembre après analyse des offres par le conseil municipal, l'Association des amis de l'Eglise et la DRAC.
3. Point chantiers
  - Réfection de la salle des institutrices de l'école durant les vacances de la Toussaint par Cédric et les membres de l'équipe municipale ;
  - Hangar de la STEP posé, finalisation pour fin novembre avec réalisation de la dalle ;
  - Début de la pose des garde-corps à Bard et Boudes fin novembre.
4. Proposition de lancer sur 2022 les études d'enfouissement des réseaux aériens sur le hameau de Bard auprès du SIEG.

*La date du prochain conseil municipal est arrêtée au mercredi 17 décembre 2021 à 18h30.*